VENTES A L'ENCAN

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottage-Résidence Simple, Attrayant et Commode.

No 823 rue Marigny, près de la rue Dauphine.

William C. Faust, Jr., vs Walter T. Faus et al.

No 92,064—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne (deuxième étage)— il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 28 avril 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15me jour de mars 1910, et signé en cour ouverte le 22me jour de mars 1910, par l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Div. D, pour effectuer un partage dans l'affaire de William C. Faust, Jr. vs Walter Faust et al, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet orné par les rues Marigny, Grands-Hommes Crape et Madeville, mesurant vingt-six pieds sept pouces et quatre lignes de face à ladite rue Marigny sur (154) cent cinquante-quatre pieds six pouces et une ligne de profondeur, mesure américaine.

Ledit lot est une partie du lot désigné No 202 sur le plan général dudit faubourg et est pris du et est cette partie du lot No 202, laquelle est le plus près de la rue Campa, et est bornée sur un côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Mme Bollette, et l'autre côté par la balance du lot No 202. Les améliorations comprennent le joli cottage résidence simple et attrayant désigné par le numéro municipal 623 rue Marigny, bien subdivisé en salon double, chambres à coucher, salle à manger, chambre à bain, office, et cuisine, entrée de vestibule, galerie sur le devant et sur le côté, construit retiré de la rue et ligne de terrain, lavage Schillinger et promenade, joli grillage en fer sur le devant, hangar dans le fond, etc, dans un voisinage attrayant et joli, à proximité de toutes convenances, tels que, églises, marchés, écoles, lignes de chars électrique, etc.

Conditions de la vente—Une mettié du plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an garanti par billets de l'acquéreur, portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, tout s les taxes sur ladite propriété pour l'année 1910 et les frais de l'acte et l'acte de vente devant Arthur B. Leopold, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Edward S. Whitaker, avocat du demandeur.
E. Howard McCaleb, avocat du défendeur.
27 mars—27—avril 3 10 17 24 28

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT,

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1910.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauverez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pensez donc ! Il ne Coûte que 1 5-8 Cents par Jour, Etant à $6.00 pour 365 Jours.

Prix local, $6 00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL

PRIX $2,00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui iront ceux de souscripteur délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs
Chambres 25 et 26, 606 Allée Commerciale
coin de la rue Camp.
27 fév—

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mules sont assez bonnes, avec demande modérée et plus élevée.

Chevaux de selle et de voiture	$200@$ 5
Bons chevaux de trait	75@135
Chevaux communs	50@100
Mulets de ville	150@175
Extra heavy	200@225
Mulets pour habitations sucrières	150@115
Mulets de coton	85@115

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme MARY SEMAR, VEUVE DE GUIDO KORNDORFFER.

No 88,736—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Par Danziger & Tessier, C. A. TESSIER, Encanteur, Bureau 134 Rue Carondelet.

MARDI, 3 MAI 1910

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 29 mars 1910, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, lesquelles bâtisses portant le No municipal 1217 rue du Camp, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Thalie, Melpomène et Prytanée, désigné par la lettre A sur le devis d'arpentage, annexé à un acte pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 1er décembre 1884, dressé par L. H Pilié, voyer, daté du 16 décembre 1884 et mesurant d'après cela, mesure américaine, quinze pieds de face à la rue Camp avec l'usage commun d'une allée faisant face à la rue Camp, trois pieds six pouces en largeur et s'étendant en profondeur, cinquante pieds, un pouce quatre lignes et désigné par la lettre C sur ledit devis. Ledit lot A devant être pris ou mesuré à une distance de cent douze pieds du coin des rues Melpomène et Camp et a une profondeur de cent vingt-trois pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Melpomène, cinquante-cinq pieds, un pouce et quatre lignes de profondeur sur ladite allée commune C, de la ledit lot A s'élargit un pied et une ligne, s'étendant vers la rue Thalie, et de là ledit lot A a une autre profondeur sur la ligne le séparant du lot B de soixante-deux pieds, quatre pouces et seize pieds dix pouces et deux lignes de largeur dans le fond. Ledit lot de terre A formant partie du lot de terre No 3, sur un plan de E. A. Tourné, architecte, daté du 16 juin 1855, et déposé pour références en l'étude de Jos Lisbony, ancien notaire en cette ville.

2. La demi-part ou moitié contigue au lot No 3, sur le plan ci après mentionné d'un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Prytanée, Melpomène et Thalie, ledit lot étant désigné par le No 2 sur un plan dressé par F.N.Tourné, architecte le 16 juin 1855, et déposé pour référence en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville, ledit lot ou moitié dudit lot mesurant, mesure américaine, seize pieds dix pouces et deux et cinq-huitièmes lignes de face à ladite rue Camp, dix-sept pieds dix pouces et une ligne sur la ligne du fond, cent vingt-trois pieds trois pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3 sur ledit plan, et borné sur l'autre ligne de côté par la partie restant du lot No 2. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No 1319 rue Camp.

3. Un certain lot de terre, etc., portant le No 1315 rue Camp, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Melpomène, Thalie et Prytanée, désigné par la lettre B, sur un devis et certificat d'arpentage dressé par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, daté décembre 1884 et mesurant d'après cela, en mesure américaine, treize pieds six pouces de face à la rue Camp [avec l'usage de l'allée commune], façade à la rue Camp, trois pieds six pouces en largeur et s'étendant en profondeur cinquante-cinq pieds en largeur, et s'étendant cinquante cinq pieds, un pouce et quatre lignes, et désigné par la lettre C sur ledit devis, et ledit lot B doit être pris et mesuré à une distance de cent neuf pieds, huit pouces et six lignes de l'encoignure des rues Thalie et Camp et a une profondeur de cent douze pieds sept pouces et quatre lignes sur le côté le plus près de la rue Thalie, cinquante cinq pieds un pouce et quatre lignes en profondeur sur ladite allée en commun C, de là le dit lot B s'élargit deux pieds six pouces sur une ligne parallèle à la rue du Camp et s'étendant vers la rue Melpomène et de la ledit lot B a une autre profond ur sur la ligne le séparant du lot A de soixante deux pieds quatre pouces et seize pieds dix pouces et trois lignes en la geur sur la ligne du fond lesquelles sont paral èles à la rue Prytanée. Ledit lot de terre B formant partie du lot de terre numéroté trois sur un plan dressé par F. N. Tourné, voyer, daté du 16 juin 1855 et déposé pour référence en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville.

4. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, No 8222 rue Elm, situé dans le Septième District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 109 (autrefois l'ilet C), borné par les rues Burthe, Dante (autrefois Madison), Dublin et Elm (autrefois Troisième), ledit lot est désigné par le No 6 et mesure trente pieds de face à la rue Troisième (maintenant Elm) sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Comme il est démontré sur une copie du devis annexé à un acte de vente passé pardevant John C. Davey Jr, notaire en cette ville, le 20 juillet 1907, et d'après un devis et certificat d'arpentage dressé par Edgar Pilié, voyer, le 26 août 1907, ledit lot No 6 commence à une distance de cent quarante-huit pieds six pouces de face de l'encoignure des rues Elm et Dante, et mesure trente pieds de face à la rue Elm sur cent cinquante pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un an ou en un et deux ans, aussi à l'option de l'acquéreur démontrée par billet ou billets des acquéreurs portant 8 pour cent par an d'intérêt, garanti par hypothèque spéciale et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection, les acquéreurs devant tenir la propriété assurée et de transférer la police ou les polices aux porteurs des billets et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, en les actes de vente. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais des acquéreurs.

2 avril—2 3 10 17 24—mai 1 3

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARCHANDS ATTENTION.

Un char de bric-à-brac, consistant en Chaînes, Os et Vieux Fer. Poids net 33,800 lbs. Consigné à B. Meyer. A l'Encan, MERCREDI, le 6 avril, à 10 h. a.m. précises, à la station de la rue Ste-Anne, vis-à-vis de la Place Jackson. Ex char M. L. & T. 12079.

PAR W. H. FITZPATRICK ET HARRY W. FITZPATRICK, Encanteurs—En vertu des Actes 124 de 1890 et 167 de 1908. Par ordre de la M. L. T. R. R. & S. S. Co., et L. W. Railway. Conditions—Comptant.

26 mars—26 27—avril 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magnifiques installations de tout genre pour magasin et bureau.

A l'encan au No 837 rue du Canal près Dauphine.

MARDI, le 26 avril à 11 heures précises.

Dans l'affaire de la liquidation de Fred S. Kaufman Company.

No 91,823—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. Division D.

Conformément à un ordre de l'Honorable W. B Sommerville, juge, daté et signé Nouvelle-Orléans, Lne, le 1er avril 1910, je procéderai de vendre à l'enchère publique, le tout d'après l'inventaire, en lots pour plaire, comme suit:

Seize Vitrines Portatives en Chêne et Acajou, plusieurs Armoires en bois de chêne, Etagères en bon bois de chêne, Boîtes ambulantes à recettes, Plateforme pour Caissier, Ascenseur à passagers, Coffre-fort en fer Diebold de $600, Typewriter Underwood, Pupitre avec couverture roulante, Coffre à lettres, Table d'étalages, Eventails électrique à combinaison, Douze Vitrines étalages Jolie Vitrine de Centre pour démontrer les marchandises Miroirs Pier & Wall, Tables de Toilette pour dames, Cabinets avec Miroirs, Boîtes pour Marchandises, Porte-Manteaux, Chaises, Tables, Machines à Coudre, Quatre Machines pour peser, Grillages, Pupitres pour Caissiers, Tapis, Descentes de Lits, Draperies, Fils Electriques et mille autres choses trop nombreuses pour mentionner.

Conditions—Comptant. Dépôt suffisant requis.

HARRY W. FITZPATRICK,
Encanteur,
Bureau 316 rue Carondelet.

3 avril—3 17 26

LIBRAIRIE FRANCAISE.

AD. REMOND,

232 RUE BOURBON, New Orleans, La

AGENCE GENERALE pour les

Livres, Journaux et Publications françaises

Tous les Almanachs Français pour 1910

HACHETTE. Vermot, Nodot, Jeanne d'Arc, Notre-Dame de Lourdes, etc., etc. Livres d'Etrennes et Publications de Noel.

La plus jolie collection de Cartes postales et d'Albums.

Guide Franco-Américain pour 1910.

28oct—1an—dim

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession vacante de F. F. Songeron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 82,332—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par J. P. Cordill, administrateur et curateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— Favrot & Friedrichs, E. T. Florance, avocats.

30 mars—30—av 3 8

Succession de Delphine Gravier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 87,657 — Division E—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Delphine Gravier, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Favrot & Friedrichs, E. T. Florance, avocats.

30 mars—30—av 3 8

Succession de Andrew Lindberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,139—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma Lindberg, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — C. C. Friedrichs, avocat.

30 mars—30—avril 3 8

VENTES A D'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE LIQUIDATION

Sans limite ou réserve au plus haut enchérisseur.

In re Liquidation de la Consumers Manufacturing & Lumber Company. Machines pour plancher. Table à scie, Scies circulaires. 4 Moteurs pour éventails et tuyaux de connections. Moulure pour fondre. 3 Wagons, Coffre-Fort en fer Diebold. Meubles de Bureaux, etc.

No 90,910—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 11 avril 1910 à 11 heures a. m., sur les lieux, Génois et Nouveau Magasin, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, daté du 18 février 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de machines, véhicules, meubles de bureau etc., d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Dart & Kernan, avocats.

27mars—27—avril 3 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Simple, 623 rue Rendon, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Jolis Terrains pour Bâtir, l'ilet Holly Grove, Fig, Général Ogden et Colapissa.

Philip Spizale vs Pauline Spizale LaCroix.

No 91,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 7 avril 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre lu et rendu le 21 février 1910 et signé du 28 février 1910 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, situé, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Rendon, l'avenue Tulane (autrefois rue Commune), l'avenue Hagan et la rue Gravier, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 623 rue Rendon, désigné comme lot 28 sur un devis annexé à un inventaire pardevant A. G. La Pice, notaire en cette ville, sous la date du 7 janvier 1895, d'après ledit plan ledit lot mesure 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon sur 156 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple sur le devant et d'un cottage simple dans le fond du lot, chacun contenant 3 chambres, etc.

2. Six lots de terre situés dans le Septième District de cette ville (ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent) dans l'ilet Holly Grove, Général Ogden (autrefois Jackson), Fig (autrefois Treizième) et Colapissa; lesdits lots sont connus comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et mesurent comme suit: Les lots 1 à 4 mesurant chacun 61 pieds à la rue Colapissa sur 122 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot 1 formant le coin des rues Colapissa et Général Ogden; le lot 5 mesurant 61 pieds de face à la rue Colapissa sur une profondeur entre lignes parallèles de 122 pieds et formant le coin des rues Colapissa et Holly Grove; le lot 6 s'étendant dans le fond des lots 3, 4 et 5 et mesurant 61 pieds de face à la rue Holly Grove sur 152 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les 6 lots ci-dessus mentionnés seront vendus subdivisés d'après le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

Conditions—1/2 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an pour billet de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès; l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes de ladite propriété pour l'année 1910; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Arthur B. Leopold, notaire, aux frais des acquéreurs

E. S. Whitaker, avocat pour le demandeur.
5 mars—5 6 13 20 27—avril 3 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Vincent J. Wood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 93,000—Division A—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Vincent J. Wood, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Favrot & Friedrichs, avocats. 3avril—3 7 12

Succession de George Devezin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 83,483— Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Caroline Reed McClure, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier —John Dymond, avocat.

3 avril—3 7 12

Succession de William J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 92,902—Division B — Attendu que Joseph P. Martinez a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William J. Woodruff, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—James Wilkinson, avocat.

27 mars—27 31—av 5

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI

COTTAGE SIMPLE

4815 RUE LAUREL,

Entre les rues Bordeaux et Lyon.

SUCCESSION DE LOUISA DAVIS, EPOUSE DE MICHEL DE ROUSSELL.

No 88,550—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 3 MAI 1910.

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 mars 1910, de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4815 rue Laurel, et comprenant un cottage simple, 2 étages dans le fond, contenant vestibule, 5 chambres, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Lyon, Bordeaux et Constance, désigné par le No 22, et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel, commençant à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux, sur 98 pieds en profondeur.

2. Un Lot de Meubles de Maison.

Conditions—Pour les meubles comptant; pour la propriété foncière, comptant et l'acquéreur doit payer les taxes de 1910; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. A. Parsons, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. B. Smart, avocat,

2 av—2 3 10 17 24—mai 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RESIDENCE EN BRIQUES.

1559 rue Gasquet, entre Villeré et Robertson.

Succession de Sarah Smith.

No 90,359—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. TESSIER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet —

MARDI, le 19 avril 1910

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté du 16 mars 1910 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Villeré, Gasquet et Robertson, mesurant 15 pieds 8 pouces et 1/2 ligne de face à la rue Gasquet sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par le No 1559 rue Gasquet et contenant 4 chambres, etc

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an ou de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas que leurs billets soient placés dans les mains d'un avocat pour collection. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur du billet et l'acquéreur doit payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété de 1910; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Alfred Danziger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mars—19 20 27—avril 3 10 17 19

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession.

BATISSES.

Nos 5200-5204 rue Laurel, coin Dufossat. 45x110.

JEUDI, le 14 avril 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, Succession de Philip Doley.—No 92,213 du Dessier de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 14 avril 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre ici daté et signé du 11 mars 1910, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 136 borné par les rues Dufossat, Laurel, Annondication et Bellecastile, formant l'encoignure des rues Laurel et Dufossat, et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Laurel sur cent dix pieds [110] de profondeur

Les améliorations consistent en deux cottages simples, chacun contenant 3 chambres, cour, hangar, citerne, etc., et portant les numéros municipaux 5200-5204 rue Laurel, encoignure de la rue Dufossat.

Conditions—Comptant; l'acquéreur ne devant assumer les taxes de 1910 et prendre possession des loyers que du jour de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, 20 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.

13 mars—13 20 27—avril 3 10 11 12 13 14

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Jas A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DE

Valeur des Premier et Quatrième District

COTTAGE DOUBLE ET EMPLACEMENT DE COMMERCE, 474-476 rue Joséphine coin Rousseau.

TERRAIN DE VALEUR CONTIGU POUR BATIR, 472 rue Joséphine.

COTTAGE DOUBLE PRODUCTIF, 466 et 470 rue Joséphine.

EMPLACEMENT DE COMMERCE A DEUX ETAGES, encoignure des rues Religieuse et Race.

MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES, 1424-1426 rue Religieuse, Contigu.

COTTAGE SIMPLE, 1422 rue Religieuse, Contigu.

COTTAGE DOUBLE, avec Bâtisse à Deux Etages dans le Fond, 1508-1510 St-Thomas, près de la rue Race.

Toutes ces Propriétés sont dans un Voisinage où il y a Toujours des Locataires et près de Débarcadères de Commerce.

Succession de Patrick Day et de Cecilia Day, son épouse.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A. No 92,360.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 avril 1910, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté et signé le 15 mars 1910, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, Tchoupitoulas et l'avenue Jackson, désigné par la lettre A et mesurant trente-trois (33') pieds cinq (5") pouces de face à la rue Joséphine, la même mesure dans le fond, sur une profondeur et façade de soixante-trois (63') pieds onze (11") pouces et deux (2") lignes à la rue Rousseau, et formant l'encoignure des dites rues.

Les améliorations comprennent le cottage double désigné par les Nos 474-476 rue Joséphine, coin Rousseau, contenant quatre chambres et hangar de chaque côté; l'encoignure est occupée par un magasin de mercerie et l'autre côté comme résidence, et loué $22 par mois.

2. Le lot de terre vacant contigu, désigné comme un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, Tchoupitoulas et l'avenue Jackson, désigné par la lettre B et mesurant vingt-sept (27') pieds, deux (2") pouces de face à la rue Joséphine, même mesure dans le fond sur une profondeur de soixante-trois (63') pieds, onze (11") pouces et deux (2") lignes.

Les améliorations sur la propriété sont un hangar en fer dans le fond. La ferblanterie sur la devanture n'est pas incline dans la vente.

3. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Rousseau, Tchoupitoulas et l'avenue Jackson, désigné par la lettre C et mesurant trente trois (33') pieds, deux (2") pouces de face à la rue Joséphine, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de soixante trois (63') pieds, onze (11") pouces, deux (2") lignes. Toutes les mesures ci-dessus d'après un devis dressé par Edgar Pilié, voyer, le 5 mars 1910.

Les améliorations comprennent le cottage double couvert en ardoises Nos 466-470 rue Joséphine, contenant quatre chambres et hangard de chaque côté et loué pour $20 par mois.

4. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuses, Race, Tchoupitoulas et Robin, désigné par la lettre A et mesurant quarante (40') pieds de face à la rue Religieuses, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade de trente-et-un (31') pieds à la rue Race, et formant le coin desdite rues.

Les améliorations sont les bâtisses Buck 511 et 513 rue Race, coin Religieuses, contenant environ huit chambres, et dans un singe où un bon homme de commerce pourrait faire de l'argent.

Possession immédiate peut être donnée de cette propriété.

5 Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Race, Robin, Tchoupitoulas et Robin, désigné par la lettre B et mesurant quarante trois [43') pieds de face à la rue Religieuse la même largeur dans le fond sur une profondeur de trente et [31] pieds.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages 1424-1426 rue Religieuse, contenant quatre chambres de chaque côté et loué pour environ $20 par mois

6. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Race, Robin, Tchoupitoulas, désigné par la lettre C, et mesurant dix sept [17') pieds de face à la rue Religieuse, la même largeur dans le fond, une profondeur de trente et un pieds [31].

Les mesures sur la propriété ci-dessus prises un devis dressé par Edgar Pilié, voyer, 5 mars 1910.

Les améliorations comprennent le cottage simple couvert en ardoises, No 1422 rue Religieuse contenant deux chambres et loué $5.00 par mois.

7. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thomas, Race, Orange et Religieuse, mesurant trente (30') pieds de face à la rue Thomas sur une profondeur de cent vingt pieds (120').

Les améliorations comprennent le joli cottage double avec bâtisse dans le fond à deux étages, désigné par les Nos 1508-1510 rue St Thomas, deux chambres et cuisine chaque côté dans le cottage et quatre chambres dans la bâtisse à deux étages dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de deux ans, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale, lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando", et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès. La propriété devant être assurée par les acquéreurs et les polices d'assurances devant être transférées au porteur des billets, les acquéreurs devant payer au-dessus et en plus de leur enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles de l'année 1910. Les acquéreurs devant aussi payer pour tous certificats nécessaires se rapportant aux recherches de certificats des Cours des Etats Unis et déposer dix pour cent du prix d'adjudication entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant E. P. Foley, notaire.

18 mars—18 20 27—avril 3 10 17 1

3nov—10m—mere ven dim

La Pittsburg Coal Compa
PAUL M. SCHNEIDAU, G
Bureau, 315 RUE CARONDE
Téléphone Main 576. Nouvelle Orléa
En Gros CHARBON A
CHANTIERS DE CHARBON :
Au pied de la rue Race. Téléphone Main 513-521 rue Quartier. Téléphone Hem. Rue Adams. Télépeone Up. 1890.
Bureau des Remorqueurs
MAUD WILMOT, MONGA
CALE SECHE DE SECTIO
ALGER,
Téléphone Alger 38.
Seul Agent pour le véritable Charb Montevallo.

UNION SANITARY EXCAVATING CO

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1883 LOUIS R Secrétair

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE,

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 3313. TER RAISONNAB

Bureau : 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

9mars—

Feuilleton

—DE—

L'ABEILLE DE LA N. O.

No 15 Commence le 18 Mars 1910.

LES DRAMES DE LA VIE

Sanglante Richesse

PAR

GEORGES SPITZMULLER

DEUXIÈME PARTIE

RIVALES !

VII

UNE TEMPÊTE SOUS UN CRANE

Suite.

Puis arri